

Foyers d'infections respiratoires aiguës en collectivités de personnes âgées en Aquitaine Saison 2008 - 2009

Véronique Servas - Cire Aquitaine

21 octobre 2009



Contexte

- Les infections respiratoires aiguës (IRA) basses sont fréquentes dans les collectivités de personnes âgées
- IRA = 1^{ère} cause de mortalité infectieuse en EHPAD
- De nombreuses étiologies peuvent être à l'origine de foyers d'IRA (grippe ++)
- Guide des CAT devant une ou plusieurs IRA basses dans les collectivités de personnes âgées, CSHPF 18 novembre 2005

(Circulaire DHOS/E2/DGS/SD5C/DGAS/SD2 n°2006-489 du 22 nov.2006)

⇒ Signalement des **cas groupés** d'IRA à la Ddass



Objectifs du signalement

- **limiter la morbidité et la mortalité liées aux infections respiratoires aiguës (IRA) basses**
 - Conseil et assistance pour la prise en charge des épisodes
 - Investigation des épidémies particulièrement sévères ou non contrôlées par les mesures habituelles



Critères de signalement

Au moins **3 IRA basses** (en dehors des pneumopathies de déglutition)

dans un délai de **8 jours**

chez les personnes partageant les mêmes lieux (résidant au même étage, même service, ...) qu'elles soient résidentes de l'établissement ou membre du personnel



Questionnaire standardisé

Etablissement :

- Nombre de résidents et de membres du personnel
- Nombre de résidents et de membre du personnel vaccinés contre la grippe

• Episode :

- Date de début et de fin de l'épisode
- Nombre de malades parmi les résidents et les membres du personnel
- Nombre d'hospitalisés et de décès
- Mesures de contrôle mises en place
- Étiologie ...



Fiche de signalement de cas groupés d'infections respiratoire aiguës (IRA) basses en collectivité de personnes âgées

Critères de signalement : Au moins 3 cas d'IRA en 8 jours chez des résidents ou des membres du personnel partageant les mêmes lieux (hors pneumopathies de déglutition)

Date du signalement :
Personne signalant : Tél :

Etablissement : Nom de l'établissement :

Commune : Code postal :

Type d'établissement : Maison de retraite Maison de retraite EHPAD
 Foyer logement Autre (préciser) :

GMP (GIR moyen pondéré) :

Nombre de résidents : Total : /_/_/_/_/ Vaccinés contre la grippe : /_/_/_/_/

Nombre de membres du personnel : Total : /_/_/_/_/ Vaccinés contre la grippe : /_/_/_/_/

Episode : Nombre de malades : Résidents : /_/_/_/_/ Personnels : /_/_/_/_/

Nombre de résidents hospitalisés : /_/_/_/_/

Nombre de résidents décédés : /_/_/_/_/

Date de début des signes du premier cas :

Date de début des signes du dernier cas :

Critères de sévérité : 3 décès ou plus en moins de 8 jours

5 nouveaux cas ou plus dans la même journée

Absence de diminution du nombre de nouveaux cas dans la semaine suivant la mise en place des mesures de contrôle

Autre (préciser) :

Mise en place de mesures de contrôle : oui non

Renforcement des mesures d'hygiène Date :

Port de masque pour le personnel Date :

Isolement du patient en chambre individuelle
ou regroupement de patients Date :

Limitation des déplacements du patient,
masque porté par le patient lorsqu'il quitte sa chambre Date :

Chimio prophylaxie (ex : antiviraux) Date :

Autres mesures (préciser) : Date :

Demande d'aide pour la mise en place de mesures de contrôle : Oui Non

Etiologie : Grippe sans autre précision Grippe A Grippe B

Pneumocoque Coqueluche

Non recherchée Non déterminée Autre

A faxer à la Ddass de votre département

Fax Ddass

et au Cclin Sud-Ouest si la collectivité est
rattachée à un établissement hospitalier :
05.56.79.60.12

Dordogne : 05.53.08.29.83
Gironde : 05.57.01.93.51
Landes : 05.58.46.75.85
Lot-et-Garonne : 05.53.98.66.24
Pyrénées-Atlantiques : 05.59.14.51.11



A qui signaler ?

A la Ddass

+ **CClin sud-ouest** si la collectivité est rattachée à un établissement hospitalier

+ **médecine du travail** si personnel malade



L'investigation

En cas de critères de gravité :

- 3 décès ou plus attribuables à l'épisode infectieux survenant en moins de 8 jours
- Ou 5 nouveaux cas ou plus dans la même journée
- Ou absence de diminution de l'incidence des nouveaux cas dans la semaine suivant la mise en place des mesures de contrôle

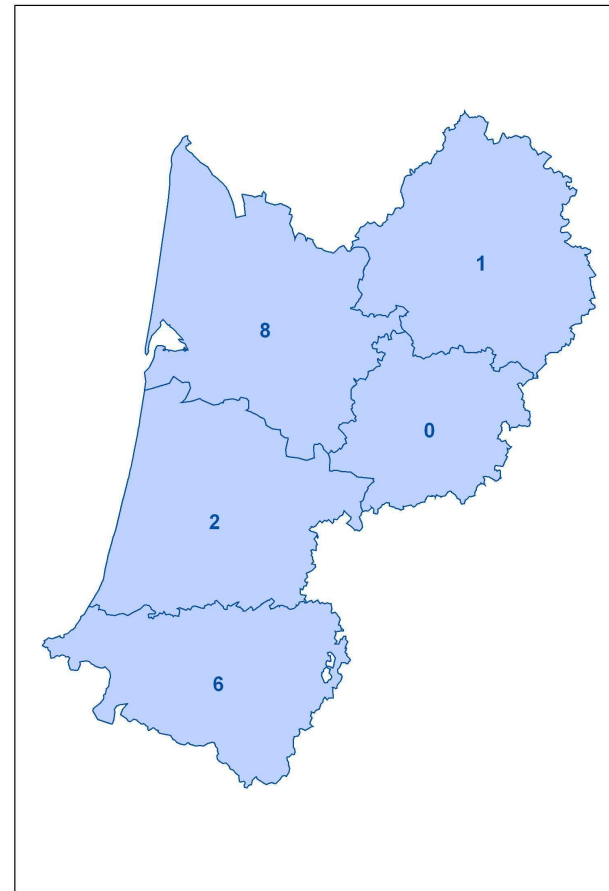
Investigation menée par

- **La Cire et la Ddass**
- **EOHH** si l'établissement est géré par un ES



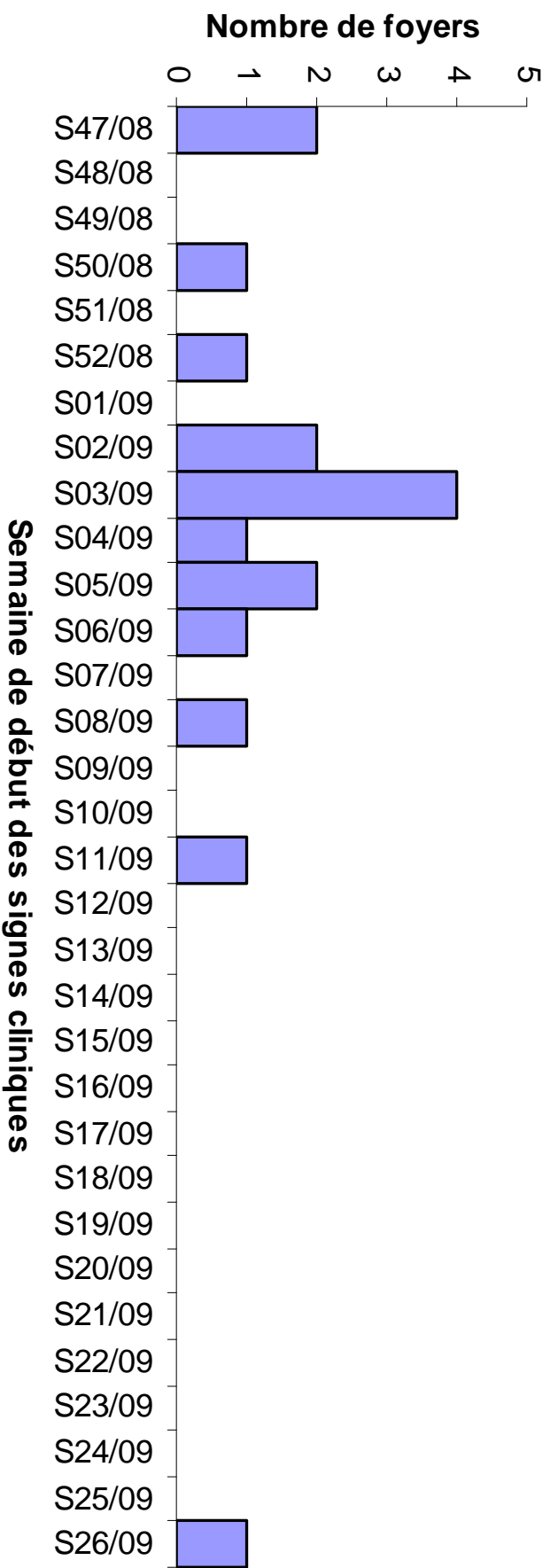
Foyers d'IRA signalés en Aquitaine 2008/09

- 17 foyers d'IRA signalés par 16 établissements (EHPAD) (août 2008 - août 2009)
- Résidents :
 - 160 cas d'IRA
 - 15 hospitalisés
 - 1 décédé
- Membres du personnel :
 - touchés dans 7 épisodes
 - 23 cas d'IRA





Foyers d'IRA survenus en EHPAD en Aquitaine en fonction du début des signes cliniques entre les semaines 47/2008 et 26/2009





Caractéristiques des foyers d'IRA survenus en collectivités de personnes âgées en Aquitaine saison 2008/09 – Résidents et personnels (17 foyers)

	Moyenne	Etendue	Disponibilité des données – foyers (%)
Résidents			
Taux d'attaque	14%	3 – 33 %	17 (100 %)
CV grippe	87%	55 – 98 %	17 (100 %)
Personnels			
Taux d'attaque	4 %	0 – 13 %	17 (100 %)
CV grippe	44 %	10 – 89 %	17 (100 %)



Caractéristiques des foyers d'IRA survenus en collectivités de personnes âgées en Aquitaine saison 2008/09 – Prise en charge des épisodes (17 foyers)

	Moyenne (jours)	Etendue	Disponibilité des données – foyers (%)
Durée de épisodes	8	1 - 24	15 (88%)
Délai de mise en place des mesures de contrôle	4	1 - 10	11 (65 %)
Mise en place de mesures de contrôle dans tous les foyers. Dès le premier jour du foyer dans 3 épisodes			



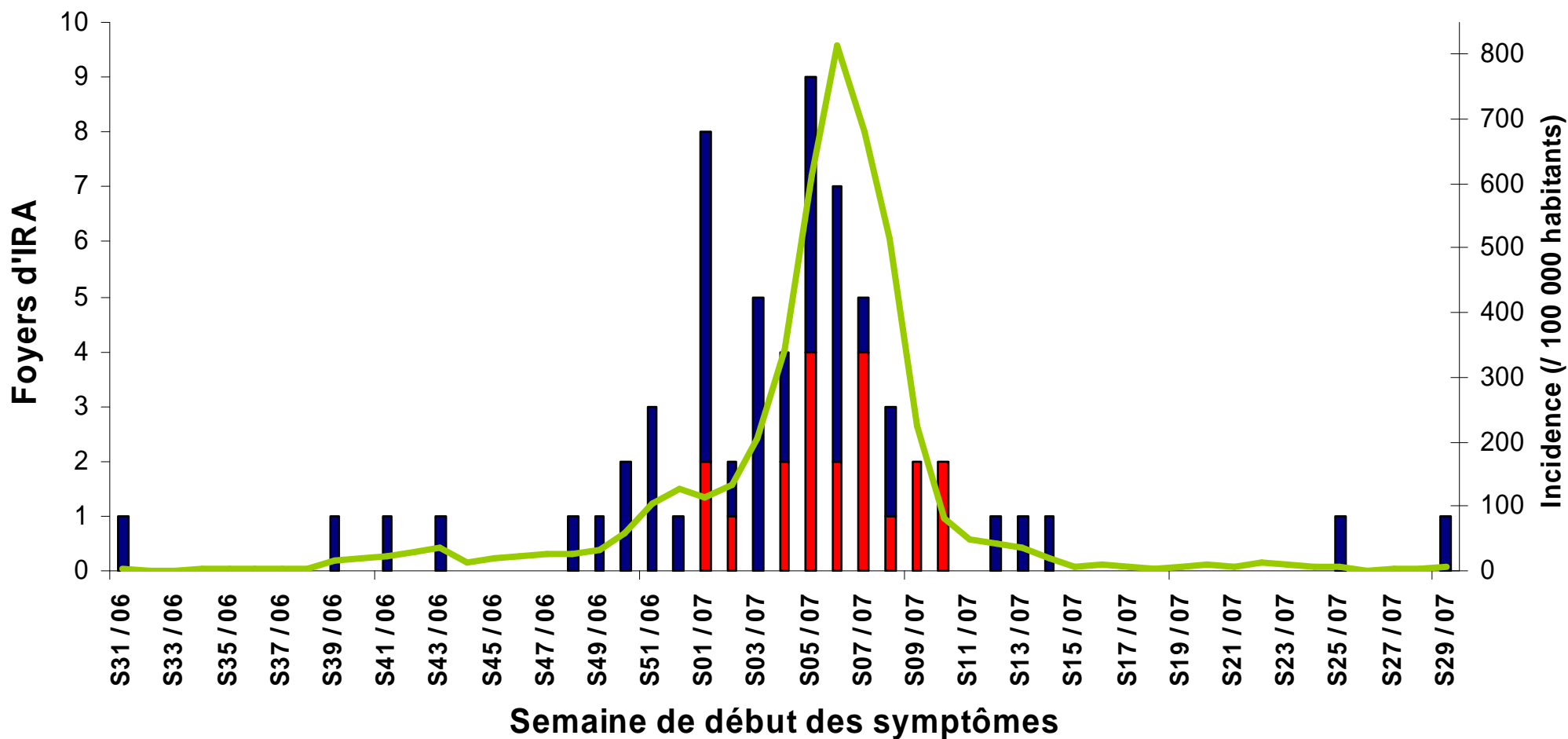
Caractéristiques des foyers d'IRA survenus en collectivités de personnes âgées en Aquitaine saison 2008/09 – Etiologie des épisodes (17 foyers)

- Grippe : 1 épisode
- Coqueluche : 1 épisode (→ antibioprophylaxie)
- Autres : 3 épisodes
- Etiologie non déterminée : 2 épisodes
- Etiologie non recherchée : 10 épisodes

Pas de chimioprophylaxie par antiviraux



Comparaison des foyers d'IRA signalés avec l'incidence des syndromes grippaux en France - Saison 2006-2007.



Foyer de grippe Autre foyer d'IRA Incidence des syndromes grippaux (Réseau Sentinelles)



Discussion

- En période de circulation grippale → rechercher la grippe
- Couverture vaccinale contre la grippe des personnels insuffisante
- La surveillance contribue à créer un dialogue entre EHPAD et professionnels de santé publique pour améliorer la prise en charge de ces épisodes

Site internet de la Drass : <http://aquitaine.sante.gouv.fr>